

Sujet 1 - Lionel Jospin commémore la rafle du Vel' d'Hiv (1997)

Consigne : expliquez comment ce discours révèle le tournant pris par la politique mémorielle de l'État dans les années 1990 et montrez l'importance du travail des historiens dans les mémoires de la Seconde Guerre mondiale.

Proposition de correction

Après la Seconde Guerre mondiale commence, en France, un temps de silence et d'oubli des crimes commis par le gouvernement de Vichy. C'est seulement en 1995 que le président Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de l'État français dans les crimes de Vichy. Deux ans plus tard, le premier ministre, Lionel Jospin, prononce ce discours à l'occasion de la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv. Nous montrerons ce que ce discours révèle du tournant mémoriel et de l'impact du travail des historiens sur ce sujet.

Ce discours de Lionel Jospin illustre le tournant pris par la politique mémorielle de l'État sous la présidence de Jacques Chirac : dès les premières lignes il reconnaît la part prise par « des responsables politiques, des administrateurs, des policiers, des gendarmes », reconnaissant ainsi le rôle joué par le gouvernement de Vichy dans la déportation des Juifs de France. Ainsi les 16 et 17 juillet 1942, lors de la rafle du Vel' d'Hiv, « pas un soldat allemand ne fut nécessaire ». Cette reconnaissance a conduit à de profondes modifications de la politique mémorielle officielle, longtemps dominée par la mémoire de la Résistance. Dans ce discours, la mémoire du génocide est mise en avant : Lionel Jospin s'engage à soutenir « l'aménagement à Paris [...] d'un musée de la Shoah », projet qui s'insère dans un ensemble de commémorations. Il encourage chacun à entretenir la mémoire de cette « infamie ». Pour Lionel Jospin, ce « devoir de mémoire » conduit à rendre justice. En effet, en 1944-1945, l'épuration, rapide, n'avait pas jugé tous les collaborateurs. Il est temps, dans les années 1990, de « jug[er] ceux sur qui pèse le soupçon d'une responsabilité dans les crimes passés. » Grâce aux travaux d'historiens, des dossiers de collaboration et de crimes contre l'humanité ont en effet été instruits : ce discours est prononcé quelques mois avant l'ouverture du procès de Maurice Papon.

Les années 1990 marquent donc un tournant mémoriel majeur, mais sont aussi des années où « le travail des historiens » sur la Seconde Guerre mondiale est particulièrement important. En effet depuis les années 1970 « les assassins de la mémoire », c'est-à-dire les négationnistes, ont entrepris de nier l'existence du génocide. Les historiens, parce qu'ils travaillent de manière savante, en confrontant les sources pour écrire l'histoire, « livrent un combat fondamental pour la vérité ». Pour les aider dans ce travail, Lionel Jospin propose de rendre l'accès aux archives plus facile. En effet les archives de la guerre ont longtemps été fermées, souvent pour protéger les acteurs de l'histoire. Prononcé deux ans après la reconnaissance officielle des crimes de Vichy par le président Jacques Chirac, ce discours de Lionel Jospin illustre le nouvel éclairage historique sur la Seconde Guerre mondiale et le tournant de la politique mémorielle de l'État, désormais dominée par la mémoire de la déportation.

Sujet 2 : les Journées nationales du souvenir (1946)

Consigne : après avoir rappelé le contexte de production de cette affiche, montrez qu'elle révèle la volonté d'unir les mémoires de la Seconde Guerre mondiale pour unir la nation.

Proposition de correction

Un an après la fin de la Seconde Guerre mondiale, du 15 au 18 août 1946, sont organisées à Compiègne des Journées nationales du souvenir. À cette occasion une affiche est créée par Guy Georget. Ainsi, ce document exprime la volonté de mêler, dans l'immédiat après-guerre, les différentes mémoires de la déportation.

Cette affiche représente quatre hommes groupés, qui semblent entretenir entre eux des liens d'amitié. On peut penser qu'il s'agit, sur fond de paysage désolé (arbres morts ou calcinés, maisons en ruine), de retrouvailles. Ces quatre personnages sont identifiables : on reconnaît un ancien combattant casqué, un prisonnier de guerre chaudement vêtu, un déporté du STO (Service du travail obligatoire), portant la casquette, et un déporté racial de camp de concentration, reconnaissable à sa tenue rayée. En 1946, le retour des survivants des camps de prisonniers ou de concentration est presque achevé. Mais tous les survivants ne reçoivent pas le même accueil. Les déportés « résistants et patriotes » sont reçus avec beaucoup d'honneurs, ils sont conviés à témoigner, tandis que les rescapés du STO ou les survivants de la déportation raciale ne sont pas intégrés aux cérémonies de commémoration.

En effet, dès 1944, les forces gaullistes et communistes commencent à élaborer le mythe résistancialiste, qui veut faire de la France une nation de résistants. Or ce mythe s'accommode mal de la déportation des Juifs de France ou bien de l'envoi en Allemagne de jeunes travailleurs requis par le STO. C'est pourquoi ces Journées nationales du souvenir de Compiègne choisissent d'unir les mémoires des différents rescapés, qui figurent ici groupés sous le drapeau tricolore symbolisant la France. Les associations participant à cet événement sont diverses (associations d'anciens combattants, fédération nationale des prisonniers de guerre, fédération des déportés résistants et patriotes, fédération nationale des déportés du travail), mais aucune association ne représente les survivants juifs (sur 75 000 Juifs déportés, seuls 2 500 ont survécu). Cette volonté d'union mémorielle est liée à la position de la France à la Libération. En 1940, la France a signé avec l'Allemagne nazie un armistice, et le gouvernement de Philippe Pétain a choisi la voie de la collaboration. Les forces résistantes cherchent, en 1944-1945, à montrer aux Alliés que la France fait partie du camp des vainqueurs. Pour y parvenir, le mythe résistancialiste vise à faire du pays une nation de résistants unis contre une poignée de collaborateurs. Dans cette optique, seuls les « déportés résistants et patriotes » sont mis en avant. Les requis du STO et les déportés raciaux rappellent trop cruellement la collaboration de la France avec l'Allemagne nazie.

En 1945, tous les déportés sont assimilés ; la spécificité de la mémoire juive de la déportation n'est pas prise en compte. La volonté gaullienne de réintégrer la France aux puissances victorieuses conduit à une lecture glorieuse et héroïque de la Seconde Guerre mondiale.